

ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles	0	1
Immobilisations corporelles	153 382	154 712
Titres mis en équivalence	44 889	41 260
Autres immobilisations financières	1 390	1 390
Titres de participation non consolidés	70	152
Impôts différés actifs	2 406	1 606
Autres actifs non courants	57 996	61 619
Actifs non courants	260 133	260 740
Stocks	45 855	39 793
Comptes clients	148 606	147 351
Autres créances d'exploitation	15 210	11 292
Actif d'impôt exigible	178	-
Titres de placement	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 828	9 930
Actifs courants	214 677	208 366
TOTAL ACTIF	474 810	469 106

PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/2018	31/12/2017
Capital	81 250	81 250
Prime d'émission	40 990	40 990
Réserves consolidées	106 551	96 672
Résultat consolidé de l'exercice	13 300	13 130
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres	242 091	232 042
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	101 118	101 224
Impôts différés passifs	5 322	6 056
Autres passifs non courants	29 362	28 574
Passifs non courants	135 802	135 854
Dettes fournisseurs	44 575	46 741
Autres passifs courants	48 517	43 907
Passif d'impôt exigible	-	114
Provisions pour risques et charges courants	-	-
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	3 825	10 448
Passifs courants	96 917	101 210
TOTAL PASSIF	474 810	469 106

CPC (en milliers de dirhams)	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	238 586	248 039
Autres produits	4 911	4 539
Coût des biens et services vendus	(114 869)	(121 904)
Charges de personnel	(39 744)	(40 151)
Autres produits et charges opérationnels	(52 197)	(51 770)
Résultat opérationnel avant amortissements	36 687	38 753
Dotations aux amortissements	(18 329)	(17 779)
Résultat opérationnel	18 358	20 974
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier brut	(4 400)	(4 303)
Coût de l'endettement financier net	(4 400)	(4 303)
Autres produits et charges financières	94	-
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	14 052	16 671
Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	3 633	1 943
Impôts sur les résultats	(4 385)	(5 484)
Résultat net consolidé	13 300	13 130
Autres produits et charges	-	-
Résultat global de la période	13 300	13 130
Résultat net	13 300	13 130
dont part du groupe	13 300	13 130
dont part minoritaires	-	-
Résultat par action	-	-
Résultat net par action (en dirhams)	16,4	16,2
Résultat net par action dilué (en dirhams)	16,4	16,2

FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de dirhams)	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé	13 300	13 130
Élimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie	-	-
Charges sans effets sur la trésorerie	18 329	17 779
Produits sans effets sur la trésorerie	459	725
Plus ou moins valeur de cession des immobilisations	(2 581)	(396)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(3 633)	(1 943)
Marge brute d'autofinancement	25 874	29 295
Variations des actifs et passifs d'exploitation	(6 073)	(20 960)
Flux liés à l'exploitation	19 801	8 335
Cessions d'immobilisations corporelles	303	528
Investissements en immobilisations corporelles	(16 551)	(13 487)
Augmentation de capital de société mise en équivalence	-	-
Flux liés aux investissements	(16 248)	(12 958)
Dividendes versés :	-	-
- Aux actionnaires de Maghreb Oxygène	(3 250)	(3 250)
Remboursement des dettes de financement	(1 023)	(1 061)
Souscription d'emprunt	-	-
Variations des autres actifs et passifs financiers	2 065	1 565
Flux des opérations financières	(2 208)	(2 746)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 345	(7 369)
Trésorerie au début de l'exercice	348	7 717
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 693	348

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers de dirhams)	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	AUTRES RETRAITEMENTS	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	TOTAL PART GROUPE	MINORITAIRES	TOTAL
Situation au 31 décembre 2016	81 250	40 990	97	99 825	222 162	-	222 162
Distribution de Dividendes	-	-	-	(3 250)	(3 250)	-	(3 250)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	13 130	13 130	-	13 130
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2017	81 250	40 990	97	109 705	232 042	-	232 042
Distribution de Dividendes	-	-	-	(3 250)	(3 250)	-	(3 250)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	13 300	13 300	-	13 300
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-97	97	-	-	-
Situation au 31 décembre 2018	81 250	40 990	-	119 852	242 092	-	242 092

La variation des capitaux propres consolidés s'explique essentiellement par le résultat de la période et par les distributions de dividendes.

PRÉSENTATION SELECTIVE DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 01 : Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2018 et des comptes de l'exercice 2017

Les sociétés du Groupe Maghreb Oxygène sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 13 février 2019.

Les états financiers consolidés du Groupe Maghreb Oxygène au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2018 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2018, a été appliqué.

La mise en place des normes IFRS 9 et IFRS 15 au cours de l'exercice n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes de la société.

2. Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 et 2017 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Ces méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

• Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Maghreb Oxygène exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque Maghreb Oxygène, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

• Mise en équivalence

Maghreb Oxygène consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que pour les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Note 02 : Périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017

NOM DE LA SOCIÉTÉ	2018			2017		
	% D'INTÉRÊT	% DE CONTRÔLE	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	% D'INTÉRÊT	% DE CONTRÔLE	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
Maghreb Oxygène	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Proactis	25%	25%	MEE	25%	25%	MEE
Tafraouti	24%	24%	MEE	24%	24%	MEE
Sodegim	50%	50%	MEE	50%	50%	MEE

Aucun changement au niveau périmètre de consolidation entre 2018 et 2017.
La société Philco sans activité a été liquidée en 2018, et est exclue du périmètre de consolidation en 2017.

Note 3 : Engagements contractuels et actifs passifs éventuels au 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017

Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Engagements donnés

- Commandes fournisseurs émises et non encore honorées : l'engagement donné à fin 2018 s'élevait à 9,9 Mdh contre 16 Mdh à fin 2017.

- Locations immobilières : le montant global des loyers relatifs à des locations d'immeubles à durée indéterminée s'élevait à 3,4 Mdh au 31 décembre 2018 et à 3,1 Mdh au 31 décembre 2017.

- Locations longue durée (LLD) : au 31 décembre 2017 le montant total des engagements lié à la LLD s'élevait à 7,3 Mdh (dont 3,7 Mdh à moins d'un an) contre un montant de 4,8 Mdh au 31 décembre 2018 (dont 2,7 Mdh à moins d'un an). Ces contrats sont étalés sur une durée maximale de 48 mois.

- Autres avais et cautions donnés pour 10 284 milliers de dirhams décembre 2017 vs. 12 263 milliers de dirhams au 31 décembre 2018.

Passifs éventuels

Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'impôt Général sur le Revenu (IGR) ainsi que les déclarations sociales au titre de la CNSS des exercices clos le 31 décembre 2015, le 31 décembre 2016, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 ne sont pas encore prescrites et pourraient le cas échéant faire l'objet d'un contrôle par l'administrations et donner lieu à des redressements éventuels.

Note 04 : Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est à signaler.

Abdelaziz ALMECHATT
COOPERS AUDIT MAROC
83, Avenue Hassan II
CASABLANCA

Abdellah RHALLAM
FIDECO AUDIT & CONSEIL
124, boulevard Rahal El Meskini
CASABLANCA

MAGHREB OXYGENE S.A.
Immeuble Tafraouti
Km 7.5 Route de Rabat
Ain Sebia Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Aux actionnaires de la société Maghreb Oxygène S.A.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société MAGHREB OXYGENE S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 242 091 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 13 300 milliers de dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société MAGHREB OXYGENE S.A. au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que les règles et méthodes retenues pour l'établissement des informations sectorielles sont décrites dans les notes 1 (§ 3.9.19) et 23.

Casablanca, le 14 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC

FIDECO AUDIT & CONSEIL

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83, Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34
Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT & CONSEIL
Siège Social: 124, boulevard Rahal El Meskini
Casablanca
Abdellah RHALLAM